



## Violence aggravee sans itt et arret de travail

Par **bastien90**, le **08/08/2016** à **17:40**

bonjour mon ex femme ma poussee en arriere car je venais recuperer le scooter de mon fils qui roulait sans permis pourtant je lui avait donne de l argent pour passer son bsr moi je me suis defendu en la repoussant seulement elle a porte plainte pour violence aggravee sans itt et sans arret de travail j ai passe pour la 1 fois de ma vie 24h en garde a vu un truc de fou enfin fin je passe avec mon avocate le 19 septembre devant le delegue du procureur au tribunal selon vous je risque quoi? merci bien